

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 septembre 2007

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 25/09/2007 **D -20070477**

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 septembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés:

Mme Muriel PARCELIER, M. Jacques COLOMBIER,

Stade Chaban Delmas. Restauration des bétons et réfection de l'étanchéité. Demande de subventions. Autorisation

M. Joël QUANCARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Inauguré le 12 juin 1938 à l'occasion d'un quart de finale de la Coupe du monde de football, le stade Chaban-Delmas est, pour l'époque, un complexe sportif innovant qui devient dès lors une véritable référence internationale. L'architecte de la Ville de Bordeaux, Jacques d'Welles, en fait notamment le premier stade au monde à posséder des tribunes couvertes "autoportées", c'est-à-dire sans aucun pilier gênant la visibilité des spectateurs.

Il a accueilli au cours de son histoire deux Coupes du monde (1938, 1998) et les plus grandes équipes européennes. Temple du football bordelais, il reçoit aussi bien des matchs de football que de rugby et draine un public nombreux tant girondin que venant de toute la région.

Des travaux d'aménagements importants ont déjà été réalisés dans les années 80, concernant exclusivement l'augmentation de la capacité d'accueil. A l'occasion de la Coupe du monde de football 1998, des travaux d'adaptation et de modernisation avaient également été nécessaires.

Or il s'avère aujourd'hui que le stade, et principalement les voûtes qui abritent les tribunes, sont fortement dégradés. Un diagnostic de la structure béton (portant aussi bien sur le stade que sur les ouvrages annexes), confié à un bureau de contrôle spécialisé en la matière, révèle une nette altération et dégradation des bétons (principalement par éclatement suite à la corrosion des aciers).

Il est important, compte tenu des enjeux socio-économiques liés à cet équipement structurant, de tout mettre en œuvre afin de le préserver. Il est possible de le restaurer moyennant des travaux importants, estimés par l'équipe de maîtrise d'œuvre, sélectionnée après concours, à 9.500.000 M€TTC (base APD, maîtrise d'œuvre comprise), soit 7.943.144 €HT.

Naturellement, en attente de cette restauration, et pour garantir la sécurité des spectateurs, des campagnes de curetage sont et seront régulièrement organisées, pour éviter tout risque de chutes de débris. C'est en particulier ce qui a été fait à l'occasion de la coupe du monde.

Afin de garantir au mieux le déroulement des saisons sportives, il convient d'envisager un calendrier de travaux en plusieurs phases et sur plusieurs exercices, sachant que les travaux pourraient démarrer au tout début de l'année 2008, et s'étaler jusqu'à 2011.

Compte tenu de l'importance de ce projet et de son impact, la Ville souhaite faire appel au soutien financier de ses partenaires : la Région, le Département et la CUB, sur la base du plan de financement suivant :

Financeurs	Montant	%

Conseil régional d'Aquitaine	1.985.786 €	25%
Conseil général de la Gironde	1.985.786 €	25%
Communauté Urbaine de Bordeaux	1.985.786 €	25%
Ville de Bordeaux	1.985.786 €	25%
TOTAL HT	7.943.144 €	

Si l'un des cofinancements était moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser, Monsieur le Maire :

- à solliciter les cofinancements mentionnés ci-dessus,
- signer les conventions y afférant,
- et encaisser ces cofinancements.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Joël QUANCARD Adjoint au Maire